

Perspectives

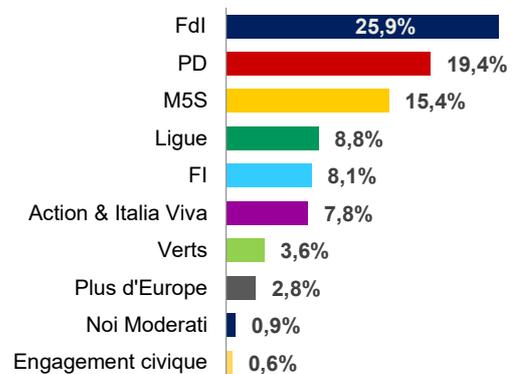
N°22/286 – 3 octobre 2022

ITALIE – Au lendemain des élections italiennes, la deuxième mi-temps commence

Des résultats attendus avec quelques surprises

Les prédictions des sondages ont été confirmées par la nette victoire de Giorgia Meloni aux législatives du 25 septembre. Fratelli d'Italia (FdI) devient le premier parti d'Italie avec près de 26% des voix. Le Parti démocrate (PD) qui ambitionnait de dépasser les 20% n'atteint pas son objectif récoltant 19,4% des suffrages exprimés. Il fait cependant mieux que son score aux dernières législatives de 2018. La campagne de Giuseppe Conte sur le revenu de citoyenneté et le « Superbonus¹ » a permis au Mouvement cinq étoiles (M5S) de se maintenir à la troisième place avec 15,4% des voix. Le score du M5S reste bien inférieur à celui de 2018, lorsque le mouvement s'était imposé comme le premier parti en Italie, mais il est nettement au-dessus de ce que prédisaient les sondages. Le M5S est suivi par la Ligue et Forza Italia, qui obtiennent tous deux moins de 9% des suffrages exprimés. Le résultat de la Ligue (8,7%) est le deuxième fait marquant de cette élection. Le parti de Matteo Salvini a certes vu sa cote de popularité décliner progressivement depuis le score de 34% obtenu lors des élections européennes de 2019, mais il restait crédité de 12% des intentions de vote par les derniers sondages. Le résultat obtenu lors du scrutin sonne donc comme un désaveu pour la stratégie menée par Matteo Salvini. Le troisième parti – né de l'alliance entre Action et Italia Viva – obtient quant à lui 7,8% des voix. Le nouveau parti centriste ne réalise pas son objectif de 10% mais l'alliance Matteo Renzi-Carlo Calenda parvient néanmoins à doubler son score par rapport à la précédente élection dépassant largement le seuil de 3%.

Résultat des élections italiennes

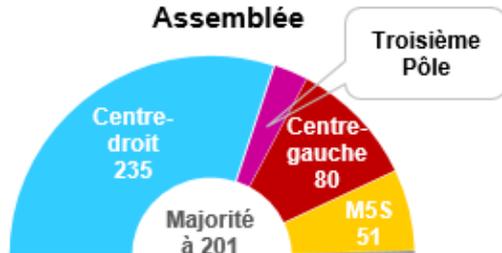


Sources : Ministère de l'Intérieur, Crédit Agricole S.A.

Avec près de 45% des suffrages, les voix cumulées de Fratelli d'Italia, la Ligue et Forza Italia permettent à la coalition dite de centre-droit d'obtenir une large majorité. La future présidente du Conseil pourra ainsi compter sur un total de 235 sièges à la Chambre et de 101 au Sénat. Les dispositions de la loi électorale, qui consacrent la prime majoritaire, expliquent en grande partie ce résultat. En effet, sur les 146 sièges soumis au vote uninominal, la coalition de centre-droit en remporte 121, tandis que le PD (12) et le M5S (10) se partagent les sièges restants. La coalition de centre-gauche menée par le Parti démocrate récolte 25% des voix, ce qui lui permettra d'obtenir 80 sièges à l'Assemblée et 34 au Sénat. Le Mouvement cinq étoiles parvient à garder 51 députés et 28 sénateurs tandis que le troisième pôle fait son entrée à la Chambre, avec 21 sièges à l'Assemblée et 9 au Sénat.

¹ Le « Superbonus » est un avantage fiscal qui consiste en une déduction de 110% des dépenses engagées dans la réalisation de travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique ou la réduction du risque sismique des bâtiments.

Résultat des élections italiennes : Assemblée



Sources : Ministère de l'Intérieur, Crédit Agricole S.A.

Les règles de seuil ont entraîné l'exclusion de l'hémicycle de plusieurs petits partis. C'est le cas de Noi Moderati du centre-droit mais également d'Impegno Civico de Luigi Di Maio au centre-gauche. Italexit et l'Union populaire n'entreront pas non plus au sein de l'hémicycle.

Le scrutin du 25 septembre a également été marqué par le niveau d'abstention le plus élevé jamais enregistré lors d'une élection législative. Le taux de participation a atteint 63,9%, en baisse de 9% par rapport au précédent rendez-vous électoral en 2018 (72,9%). Les régions présentant les plus forts taux d'abstention sont la Calabre, la Sardaigne et la Campanie, tandis que les régions du Nord, telles que l'Émilie-Romagne, la Vénétie et la Lombardie, se sont démarquées par des taux de participation proches de 70%.

Un chemin pavé d'embûches

Le résultat des élections change également les équilibres au sein de la coalition de centre-droit. Giorgia Meloni dont le parti est arrivé en tête sera chargée de former le nouveau gouvernement italien. La nouvelle présidente du Conseil devra cependant composer avec ses partenaires, notamment la Ligue qui est sortie très affaiblie du scrutin. Le parti de Matteo Salvini semble payer le prix de sa participation au gouvernement Draghi ainsi que des différentes polémiques qui ont émaillé sa campagne. La Ligue a par ailleurs été fortement bousculée jusque dans ses fiefs du nord, notamment en Vénétie et en Lombardie où elle a été surpassée par Fratelli d'Italia dans plusieurs circonscriptions. Alors qu'on le pensait hors-jeu, Matteo Salvini a obtenu de la direction fédérale du parti un nouveau mandat et aura en charge les négociations avec Giorgia Meloni. À ce titre, les deux entrevues de Giorgia Meloni avec Antonio Tajani (FI) et Matteo Salvini ont relancé le jeu des « ministrables ». Comme cela a été maintes fois répété durant la campagne, le gouvernement sera composé de personnalités politiques en opposition aux ministres dits « techniques » avec une forte dominance de FdI. Giorgia Meloni a également dit vouloir un gouvernement qui rassurerait les marchés et les interlocuteurs internationaux. À cet

égard, l'attribution de certains portefeuilles sera suivie de près par les analystes de marché notamment ceux de l'Économie et des Finances, de la Défense, des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Ce dernier est convoité par le leader de la Ligue, Matteo Salvini, qui avait déjà occupé ce poste à la suite des élections de 2018. Obtenir de nouveau ce mandat serait une victoire pour lui et confirmerait sa place à la tête du parti. Il semble néanmoins que la partie soit mal engagée. Les portefeuilles régaliens sont en effet discutés avec le chef de l'État et les antécédents du chef de la Ligue, avec le régime russe d'une part ainsi que dans l'affaire de l'*Open Arms* d'autre part, jouent contre lui. Le rôle attribué à Matteo Salvini est l'un des plus grands défis pour Giorgia Meloni si elle veut assurer la survie de sa coalition. Tout l'enjeu sera de s'assurer du soutien de la Ligue tout en neutralisant en partie son leader qui pourrait rendre difficile l'image de sérieux qu'elle entend afficher. Elle pourrait également revenir sur sa décision de ne pas inclure de ministres présents dans le gouvernement de Mario Draghi qui exclut de fait Giancarlo Giorgetti, l'une des deuxièmes têtes de pont de la Ligue. Surtout que la Ligue n'est pas le seul partenaire à contenter et qu'il faudra aussi composer avec les exigences de Forza Italia qui convoite, outre le poste du ministère des Affaires étrangères, le perchoir de l'Assemblée. En ce qui concerne le ministère de l'Économie et des Finances, les préférences de la Première ministre semblent se porter sur des personnalités à l'expérience éprouvée, qui rassureraient les marchés, telles Domenico Siniscalco ancien ministre des deuxième et troisième gouvernements Berlusconi.

Retour au principe de réalité

Giorgia Meloni n'aura pas beaucoup de temps pour former son gouvernement. En effet, la première plénière du parlement étant fixée au 13 octobre, le nouvel exécutif doit faire face à un calendrier très serré, surtout s'il souhaite décider de la future loi de finances. Il sera très difficile pour le gouvernement Meloni de présenter à la Commission européenne sa feuille de route budgétaire d'ici le 15 octobre. L'Italie devrait alors fournir un projet de budget 2023 « sans changement politique » établi en majeure partie par le gouvernement sortant qui supervise également la mise à jour du document économique et financier. Giorgia Meloni pourra cependant proposer une mise à jour rectificative au cours de l'année prochaine comme cela a été fait en Allemagne.

Il n'y a pas que le calendrier qui est serré. L'enveloppe budgétaire dédiée à la manœuvre budgétaire est également fortement contrainte par le ralentissement de l'activité. Les premiers échos de la mise à jour du document économique et financier indiquent en effet une prévision

decroissance gouvernementale de 0,6% l'année prochaine contre 2,3% dans celui d'avril. Les mesures à prendre par le nouveau gouvernement sont également en grande partie dictées par la conjoncture actuelle. La poursuite des mesures de soutien pour faire face au choc gazier et à la forte inflation ainsi que les dossiers complexes de la réduction du coin fiscal ou encore de la réforme du quota 102 des retraites devront pleinement occuper les premières semaines du gouvernement. Cela laisse, pour le moment, peu de place au programme du centre-droit. Dans ce contexte, les fonds du plan de relance pourraient se révéler cruciaux, d'autant que les coûts de financement de la dette italienne sont en nette hausse du fait du resserrement de la politique monétaire. Le gouvernement de Mario Draghi aura sécurisé deux tranches successives de 21 Mds€ des fonds du NGEU en remplissant les 45 objectifs fixés pour la fin juin par la Commission.

Le gouvernement Meloni devra, s'il veut débloquer la troisième tranche de 19 Mds€ d'ici la fin décembre, remplir 55 objectifs supplémentaires. Dans ce contexte, les marges de manœuvre dans la renégociation avec Bruxelles des allocations du plan de relance semblent très limitées. Le rendement du souverain (avec un écart BTP-Bund déjà à 250 points de base) étant surveillé de près par les marchés, il faudra beaucoup d'habileté à Giorgia Meloni pour éviter la « tempête parfaite » qui pourrait naître d'une confrontation directe avec Bruxelles. Elle aura en outre besoin d'alliés au sein de l'Union européenne, dont l'agenda de fin d'année sera marqué par les discussions autour du changement des règles budgétaires et du programme de stabilité. ■

Sofia Tozy
sofia.tozy@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
29/09/2022	Géopolitique – Le temps des choix, l'heure des choix	Géopolitique
27/09/2022	Angola – L'économie reprend son souffle sous le redressement du marché des hydrocarbures	Afrique et Moyen-Orient
26/09/2022	France – Face au choc d'inflation, des mesures pour protéger le pouvoir d'achat	France
26/09/2022	Colombie – Combiner priorités sociales fortes et souci de préservation d'une réputation de sérieux...	Colombie
26/09/2022	Zone euro – Les enquêtes d'activité confirment un recul de la croissance au T3	Zone euro
23/09/2022	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
22/09/2022	Mexique – Budget 2022 : scénario optimiste	Mexique
22/09/2022	L'erreur des banques centrales face à l'inflation : des critiques faciles, à nuancer	Monde
22/09/2022	Inde – Résister face aux vents contraires	Inde
21/09/2022	Espagne – Les effets du plafonnement des prix du gaz	Espagne
20/09/2022	Royaume-Uni - Regard sur la conjoncture de la semaine écoulée	Royaume-Uni
19/09/2022	Europe – Les 27 un peu plus unis sur l'énergie	Europe

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques** : Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Christine Chabenet

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application [Études ECO](#) disponible sur App store

Android : application [Études ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.